

Zeitschrift: Nachrichten VSB/SVD = Nouvelles ABS/ASD = Notizie ABS/ASD
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 58 (1982)
Heft: 1

Artikel: De la lecture populaire à la lecture publique : du conditionnement à l'action culturelle
Autor: Richter, Noé
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et ASD. Il demeure toutefois une différence majeure: aucun roi n'y exerce la censure.

Il est donc à souhaiter que tous les membres de nos Associations qui désiraient exprimer leur opinion sur un problème ou apporter une contribution sur des développements récents soient nombreux à s'adresser aux rédacteurs. C'est dans cet esprit que nous vous souhaitons une fructueuse année 1982.

R. D.
E. W.

De la lecture populaire à la lecture publique Du conditionnement à l'action culturelle

Par Noé Richter, Conservateur en chef
de la Bibliothèque de l'Université du Maine, Le Mans

Le 29 août 1981, M. Noé Richter tenait au Bibliocentre romand de la Bibliothèque pour tous, une conférence dont nous publions ici des extraits. Cette conférence, donnée à l'occasion de la présentation de l'exposition «Livre parcours» en Suisse romande, constitue par ailleurs un résumé de deux ouvrages publiés par le même auteur.

Les Bibliothèques populaires. – Paris: Cercle de la librairie, 1978. (117 Bd Saint-Germain. F-75279 Paris Cedex 06).

Bibliothèques et éducation permanente: de la lecture populaire à la lecture publique. – Le Mans: Bibliothèque de l'Université du Maine, 1981 (Route de Laval. F-72017 Le Mans Cedex).

Am 29. August 1981 hielt Herr Noé Richter im welschen Bibliocenter der Schweizerischen Volksbibliothek einen Vortrag, den wir nachfolgend in Auszügen veröffentlichen. Dieser Vortrag, gehalten anlässlich der Eröffnung der Wanderausstellung «Livre parcours» in der welschen Schweiz, enthielt zudem eine Zusammenfassung von zwei Werken des gleichen Autors.

Après quelques mots d'introduction, M. Noé Richter expose le projet de «Livre Parcours»:

C'est une exposition de circonstances. Elle a été conçue à la demande du ministère de la Culture, dans le cadre de l'Année du patrimoine (1980). Le ministère avait alors en gestation un projet de loi sur les bibliothèques et il voulait aussi, grâce à cette manifestation, sensibiliser l'opinion au problème des institutions de lecture, montrer le chemin parcouru et indiquer surtout

celui qui restait à faire pour doter la France d'un système cohérent de bibliothèques.

Si «Livre Parcours» s'est limité à l'histoire française, au vu de la situation en Suisse,

on perçoit un parallélisme frappant dans l'histoire des institutions.

Le patrimoine, ce n'est pas seulement des objets. C'est aussi tout l'acquis des expériences et des connaissances qui passe de génération en génération. Pendant des millénaires, le savoir a été transmis par l'exemple et par la tradition avant de se fixer et de s'organiser dans le livre. «Livre Parcours» a cherché à montrer comment les bibliothèques ont assuré et assurent la diffusion de ce savoir fixé. Pour désigner cette fonction de diffusion, le français use d'une expression originale, *lecture publique*, qui n'apparaît dans ce sens que quelques années avant la première guerre mondiale. Or, malgré un usage généralisé, cette expression n'est pas encore entrée dans les dictionnaires de la langue française. Elle ne semble pas non plus traduisible et vous êtes particulièrement bien placés pour le savoir puisque l'expression *bibliothèques de lecture publique*, dont vous usez volontiers en Romandie, ne peut être rendue en allemand que par le terme ancien de *Volksbibliotheken* ou par la locution *allgemeine öffentliche Bibliotheken*, dont le sens littéral est tout à fait différent.

L'UNESCO, dans son «Manifeste pour la bibliothèque publique» (1972) ne fait pas usage de l'expression «lecture publique».

Et pourtant il y donne une analyse très détaillée des caractéristiques et des fonctions des bibliothèques de lecture publique. Il les définit comme des bibliothèques ouvertes gratuitement à tous les membres d'une collectivité, sans discrimination aucune, et assurant un service complexe qu'une lecture attentive du texte permet de décomposer en un certain nombre de fonctions bibliothéconomiques élémentaires :

- formation,
- vulgarisation et information,
- divertissement,
- culture,
- documentation et étude.

Ces cinq fonctions sont elles-mêmes conditionnées par une fonction fondamentale, la fonction de conservation sans laquelle l'institution ne peut pas exister.

Deux de ces six fonctions, celle de conservation et celle de documentation et d'étude, ne sont pas des fonctions spécifiques à la lecture publique. Or, si on se place dans une perspective historique, on constate que ces quatre composantes apparaissent à des périodes différentes de l'histoire des bibliothèques et on voit aussi que la bibliothèque de lecture publique réunit au-

jourd'hui des fonctions et des services assurés dans le passé par des bibliothèques de types différents. C'est le cas de la plupart de bibliothèques municipales anciennes.

18ème siècle

La naissance de la pensée économique, qui découvre la valeur productive du peuple, conduit l'opinion éclairée à s'interroger sur l'usage que les classes inférieures de la société peuvent faire de la lecture. Elle le fait dans le cadre d'une réflexion générale sur l'enseignement.

Tous les plans d'éducation nationale publiés alors sont fondés sur une certitude: l'état de la société repose sur un ordre naturel voulu par la Providence, immuable et juste. Le peuple est donc nécessairement voué aux travaux mercenaires et serviles. La force de ses bras est une source de richesses pour la nation, et il serait dangereux pour le bien de la société qu'il abandonnât son état. La condition du peuple est volontiers assimilée à celle de l'enfance. Comme l'enfant, le peuple échappe aux lumières de la raison. Il est mû par l'instinct, par les sens, par la passion. Pureté, innocence, candeur, spontanéité, bonté, telles sont les vertus reconnues au peuple. Mais ces qualités ont leurs revers et quand le peuple souffre, sa spontanéité engendre la brutalité, et c'est pourquoi on le craint. Les classes supérieures, auxquelles l'éducation a donné un sens plus juste du bien commun, doivent donc agir pour soulager la misère du peuple et le rendre heureux dans sa condition. C'est sur cette idée-force que va se fonder très solidement une philanthropie et un paternalisme agissants qui régneront sur la société occidentale pendant un siècle et demi.

Les obscurantistes condamnent radicalement la pratique même de la lecture et déclarent simplement qu'il n'est pas nécessaire que le peuple soit instruit. D'autres ne condamnent que les livres lus (des livres de piété populaire à base de croyances traditionnelles, les fables et les récits mythologiques, les récits épiques médiévaux dégradés dans les livrets de colportage). Ils proposent en contre-partie des programmes sélectifs de lecture et des programmes d'édition de livres adaptés aux besoins du peuple.

L'œuvre d'imagination est fermement et durablement rejetée hors du champ de la lecture populaire: la lecture de romans est dangereuse parce qu'elle berce le peuple d'illusions, lui fait entrevoir un monde en apparence facile où il ne pourra jamais pénétrer, le détourne de ses travaux et met ainsi en péril l'économie et l'équilibre social.

La bibliothèque populaire pratiquera donc une censure et un dirigisme ou, si vous préférez, une sélection qui dégage très tôt une notion essentielle, intrinsèquement liée à l'institution de lecture populaire. C'est celle de «bon livre», celui qui contribuera, selon les époques et les milieux, à former de bons sujets ou de bons citoyens, de bons laboureurs, de bons artisans, de bons ouvriers, de bons soldats.

Sur le plan de fonctionnement, le 18ème siècle a énoncé un certain nombre de principes fondamentaux. Les théoriciens ont parfaitement compris la nécessité de ne pas couper la lecture de la vie collective et d'utiliser les institutions existantes: le curé-bibliothécaire, l'instituteur-bibliothécaire, la liaison fonctionnelle avec l'école, l'appel au bénévolat militant, on trouve tout cela dans les textes de la période pré-révolutionnaire et révolutionnaire, et ce sont ces moyens qui assureront le succès de la bibliothèque populaire au siècle suivant. Les pionniers de l'éducation populaire ont compris quelque chose de plus essentiel encore, que l'école et la bibliothèque ne pourront jamais enraciner les habitudes de lecture s'il n'y a pas une médiation entre le livre et le lecteur inexpérimenté. De la lecture collective qui se développe spontanément dans les sociétés en cours d'alphabétisation, ils ont fait une méthode pédagogique en l'introduisant dans l'activité des bibliothèques. Nos bibliothèques de lecture publique perpétuent cette pratique ancienne lorsqu'elles organisent des heures du conte, des veillées ou des clubs de lecture.

De fait, les réalisations du 18ème siècle paraissent bien minces, et on doit penser que l'institution de lecture populaire se réduisait à quelques bibliothèques paroissiales.

Les assemblées révolutionnaires ont tenté de créer un réseau national de bibliothèques publiques en utilisant les millions de livres provenant des bibliothèques des communautés religieuses, des émigrés et des suspects entrés dans le domaine public en 1789 et 1793. Mais les livres n'étaient nullement adaptés aux capacités de lecture du peuple, et la Révolution ne put instituer ni l'école ni la bibliothèque du peuple. Napoléon mit un terme à ces velléités. Il ne s'intéressait guère à l'instruction élémentaire. Sous le Consulat et l'Empire, les projets éducatifs de la Révolution furent abandonnés. En 1803, les dépôts de livres nationalisés furent confiés aux communes. Cette décision allait avoir des conséquences durables sur les institutions de lecture françaises. Elle sera à l'origine d'un grand nombre de bibliothèques municipales, 150 environ, qui furent autant de conservatoires du livre ancien et restèrent étrangères au développement de la lecture populaire.

19ème siècle

Au début du 19ème siècle, l'impulsion donnée par la «Société pour l'instruction élémentaire» (créeée par Lazare Carnot en 1815) va susciter une longue série de projets où l'on peut discerner la naissance d'une véritable bibliothéconomie populaire. Ils sont tous marqués par l'esprit philanthropique et le paternalisme. Ils sont à peu près tous d'accord pour rejeter l'intervention de l'Etat dans l'organisation de la lecture populaire.

L'Etat n'aurait pas eu les moyens nécessaires pour le faire.

Comme le Premier, le Second Empire rejettéra tous les projets dans les ténèbres. On ne parlera plus de lecture populaire jusque vers 1860. Mais

l'Empire libéral devait conduire à terme le projet révolutionnaire. Il allait donner à la lecture populaire un essor sans précédent et ouvrir véritablement l'âge d'or de la bibliothèque populaire, un âge d'or qui durera une trentaine d'années. Il institua en 1862 la *bibliothèque scolaire* qui était à la fois la bibliothèque de l'école et celle des familles et qui formera véritablement le premier réseau de lecture rurale.

Il faut mentionner aussi la création de sociétés de propagande, qui ne géraient pas de bibliothèque, mais leur fournissaient du matériel divers, de l'information aussi. Notamment la Société Franklin (1862) et la Ligue de l'enseignement (1866), fondée par Jean Macé.

La convergence de tous ces efforts allait couvrir la France d'un tissu serré de petites bibliothèques dont le nombre fut véritablement colossal. Nous ne le connaîtrons jamais. Au début du 20ème siècle, la hiérarchie catholique évaluait à 30 000 les bibliothèques des œuvres et des paroisses ; le ministre de l'Instruction publique indique qu'il existe 43 000 bibliothèques scolaires et qu'il aide et contrôle 3000 bibliothèques populaires. Et il y avait toutes les autres : bibliothèques des œuvres et paroisses protestantes, associations refusant le contrôle de l'Etat, coopératives, cercles publics, etc. Les bibliothèques populaires forment un réseau très diffus, et le livre pénètre intimement le tissu de la vie collective.

Mais que sont au juste ces bibliothèques ?

Elles sont le plus souvent minuscules et leur organisation matérielle est réduite au plus simple, voire même inexistante.

(100 volumes : c'était déjà une bibliothèque «respectable»).

Les collections sont austères. Les livres sont presque toujours des livres utiles à la formation religieuse, morale, civique et pratique. La censure morale des promoteurs et la censure politique des autorités écartent les ouvrages de polémique et les ouvrages mal-pensants. Le roman y est considéré avec suspicion et c'est seulement à la fin du siècle qu'il y sera admis avec beaucoup de réticences.

Toutes ces bibliothèques, publiques ou privées, sont marquées par une double ségrégation : ségrégation des sexes et ségrégation des classes.

La première justifierait une étude approfondie... (Pas de prêt aux femmes, ou séances de prêt réservées. Parfois, cotisations inférieures de moitié à celles des hommes).

Quant à la ségrégation des classes :

La pratique ségrégationniste se révèle sur le plan fonctionnel et sur le plan culturel : les bibliothèques municipales sont ouvertes pendant les heures de travail de l'ouvrier, qui ne peut donc utiliser que les bibliothèques populaires.

Mais le moralisme et le didactisme des bibliothèques ne répondaient nullement au désir d'évasion de la masse de la population ouvrière soumise

à des conditions d'existence très dures et qui cherchait des compensations dans un imaginaire que l'idéologie des promoteurs ne leur permettait pas de satisfaire. Les témoignages des bibliothèques concordent: le public populaire boude les livres utiles et réclame des contes et des romans. A un autre niveau social, celui de la petite et de la moyenne bourgeoisie, auxquelles nul n'avait jamais songé à interdire la lecture des romans, il n'existe aucune institution de lecture. Le public populaire et le public bourgeois ont trouvé très tôt les solutions aux interdits et aux déficiences, dans le cabinet de lecture et dans le feuilleton, qui ont été tous deux condamnés par les théoriciens.

Vers les milieux du siècle, on voit se créer des bibliothèques réservées aux personnes d'un certain rang social.

Les publics se mêleront de plus en plus lorsque, sous la pression des usagers, les bibliothèques populaires auront modéré leurs prétentions didactiques et moralisantes et fait place à la littérature distractive. Ce que nous savons des bibliothèques municipales populaires de Paris dans les années 80 montre qu'on y trouve aussi bien des domestiques et des ouvriers, que des enseignants, des artistes, des commerçants et des rentiers.

Les attitudes nouvelles brisent les liens de plus en plus lâches qui maintiennent encore la lecture dans les œuvres de bienfaisance. C'est l'époque de la floraison des œuvres complémentaires de l'école et des universités populaires qui donnent une tout autre ampleur à l'éducation des adultes.

L'instituteur-bibliothécaire n'est plus l'animateur privilégié qu'il a été depuis 1860. —

Par ailleurs, dans les bibliothèques municipales, le stéréotype du bibliothécaire savant enfermé dans sa tour d'ivoire commence à s'effriter.

L'unité du service des bibliothèques dans la diversité de ses fonctions et le refus de la ségrégation des publics vont être, dès les années 90, les idées-force de la bibliothéconomie moderne.

On reconnaît alors que les bibliothèques municipales faillissent à leur mission, tant qu'elles refusent de prêter les livres à un public étendu.

20ème siècle

Les idées nouvelles allaient faire lentement leur chemin. En 1908 un bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, Eugène Morel, publie un énorme pamphlet où il critique avec truculence le double système français (bibliothèque savante/bibliothèque populaire) et propose un type de bibliothèque moderne sur le modèle anglo-saxon, ouverte à tous en permanence, offrant des livres et des revues choisis pour tous les niveaux de publics pratiquant libéralement le prêt et éliminant les ouvrages usés ou périmés.

La guerre et la reconstruction des régions dévastées vont jouer le rôle de catalyseurs et précipiter l'évolution en important en France la technologie et les méthodes d'organisation des bibliothèques des Etats-Unis. Plusieurs

organisations américaines ont participé à la reconstruction des bibliothèques françaises, et deux d'entre elles ont eu une influence déterminante sur la lecture populaire («Heure joyeuse» à Paris; Soissons).

Les cinq bibliothèques autour de Soissons mettaient tous les documents en accès libre; c'étaient des bibliothèques de lecture distractive, d'information et d'étude.

Le comité américain créa une école de bibliothécaires à Paris, en 1923, qui fonctionna jusqu'en 1929.

L'influence américaine a ainsi profondément transformé la mentalité professionnelle, modelé un type nouveau de bibliothécaire et normalisé des méthodes de travail qui s'imposeront désormais à toutes les bibliothèques de lecture et de culture, publiques ou privées.

On voit donc au début de ce siècle la fonction culturelle du livre et de la lecture se greffer sur le vieux tronc de la lecture populaire et revivifier la bibliothèque savante. On relève alors une singulière convergence entre ce qui se passe dans deux mondes aussi étrangers l'un à l'autre que pouvaient l'être celui des bibliothécaires de métier et celui des élites dirigeantes du monde du travail. Dès qu'ils furent légalement autorisés, les bourses du travail et les syndicats prirent en charge la formation de leurs adhérents: ils ouvrirent des cours du soir et des bibliothèques dans l'esprit du 19ème siècle.

(Dans un esprit, en 1918, qui précède d'une décennie l'attitude qu'adopteront les bibliothécaires).

En 1936, le gouvernement du Front populaire met en œuvre une politique de grands travaux pour relancer l'économie et inaugure une politique de loisirs populaires. Il favorise, en particulier, la création d'un second bibliobus dans le département de la Marne.

La guerre stoppa les essais de remodèlement des institutions françaises de lecture. Mais les bouleversements de la vie collective allaient donner davantage de place à la lecture de masse dans les préoccupations des œuvres sociales et éducatives. Des innombrables services de lecture créés pour les soldats, les réfugiés, les prisonniers, les centres de jeunesse, il n'est pas demeuré grand' chose, et on retiendra seulement le lancement d'un troisième bibliobus dans la Dordogne, département de repli des Alsaciens et des Lorrains.

Mais le formidable brassage des classes sociales qui se fait dans les camps de prisonniers et dans les maquis renouvelle complètement les données et les perspectives de l'éducation et de la lecture populaires. Les gouvernements de la Libération s'inspirent largement de cette réflexion. Pour la première fois en 1946, le droit de tout citoyen à la formation et à la culture est inscrit dans la constitution française. Des structures nouvelles apparaissent dont l'action dans le développement de la lecture de masse va être déterminante: une administration ministérielle des bibliothèques et de la lecture publique,

et les «Bibliothèques centrales de prêt», une par département, qui fonctionnent sur le modèle des bibliobus de l'Aisne, de la Marne et de la Dordogne. Dans le secteur économique, on institue les «Comités d'entreprises» qui gèrent les œuvres sociales et éducatives, qui relevaient jusqu'alors de l'initiative patronale. Ces comités vont créer de nombreuses bibliothèques dans les usines.

Les bibliothécaires et les animateurs savent maintenant que la promotion de la lecture dans les masses populaires exige des méthodes spécifiques. L'échec du moralisme des bibliothèques populaires et de l'intellectualisme des universités populaires leur ont appris que la formation du lecteur devait partir de la sensibilité et de l'expérience vécue et mettre en jeu le plaisir de lire pour mener à une lecture personnelle et intériorisée assurant la participation de l'individu aux systèmes de valeurs collectives véhiculées par le livre.

Les structures mises en place dans l'euphorie de la Libération ont connu l'épreuve du temps. Avec les années, les praticiens ont perçu un décalage grandissant entre les services qu'ils pouvaient offrir et une demande qui s'accroissait avec l'urbanisation, le prolongement de la scolarité et l'élévation générale du niveau de vie. Les moyens leur paraissaient encore trop mesurés par les appareils politico-administratifs qui leur semblent, à tort ou à raison, maintenir les services culturels en marge de la vie collective.

La secousse de mai 68 a été un révélateur. Elle a découvert des attitudes nouvelles du milieu professionnel devant la lecture et provoqué une modification des comportements. Les hommes politiques prennent une conscience plus nette de l'importance de l'action culturelle dans la vie nationale et locale. Sensibles d'abord aux aspects les plus spectaculaires de cette action — théâtre et maisons de la culture — ils finissent par découvrir la lecture. Cette rencontre tardive a été possible grâce à une mutation concomitante de la mentalité du personnel des bibliothèques publiques, dont les éléments les plus jeunes et les plus engagés ne posent plus le problème de l'institution de lecture dans un cadre professionnel, mais dans celui d'une critique globale des structures économiques, sociales et administratives.

On peut dire que depuis une douzaine d'années, la lecture publique et les bibliothèques ont perdu le caractère marginal avec lequel elles étaient perçues dans l'opinion. Il y a eu une nouvelle mutation de l'esprit et des objectifs de la lecture institutionnelle. L'action gouvernementale s'est imprégnée de cet esprit. On le voit très clairement dans les normes relatives aux bibliothèques municipales publiées en mars 1975. Ces normes prennent essentiellement en compte le rôle social et éducatif de la bibliothèque conçue comme un équipement culturel de base. La politique d'incitation pratiquée par l'Etat encourage de nombreuses communes, de taille parfois modeste, à créer des services de lecture.

L'Etat crée aussi : trois établissements publics voués à la lecture : la bibliothèque publique de Massy, la Joie par les livres de Clamart et la Biblio-

thèque Publique d'Information du Centre Georges Pompidou. A des titres divers, ces bibliothèques apparaissent comme des bibliothèques-pilotes dont l'influence sur l'ensemble des bibliothèques publiques françaises est très sensible. La Bibliothèque Publique d'Information en particulier, ouverte en février 1977, offre un modèle très élaboré de médiathèque publique conçue à l'échelle de la société de consommation et librement accessible à tous sans formalité aucune.

Le nouveau cours suivi par les institutions publiques de lecture n'a assurément pas fait disparaître les disparités entre les régions, ni entre les zones urbaines et les zones rurales. Nul n'oseraut prétendre que les équipements actuels assurent à tous les citoyens des possibilités égales d'accès au patrimoine écrit, imprimé et enregistré. Mais l'organisation de bibliothèques publiques ouvertes à tous est maintenant posée comme une cause nationale, comme l'avaient été les bibliothèques populaires sous le Second Empire. L'idée déjà ancienne d'une loi de lecture publique est prise en compte par les pouvoirs publics. Cette loi inscrirait la bibliothèque au nombre des dépenses obligatoires pour les collectivités locales. Elle achèverait l'édifice des lois scolaires en mettant à la portée de chacun les moyens d'une auto-formation par le document. Elle marquerait le terme de la longue évolution que j'ai essayé de retracer devant vous, depuis la lecture populaire octroyée, lecture mutilante, figée dans des interdits dont la finalité avouée était le maintien d'un conditionnement social étroit, à la lecture publique moderne offrant à tous, à tous les âges, pour tous les moments de la vie, les moyens de se former, de se documenter, de se divertir, et surtout de participer aux valeurs intellectuelles, esthétiques et spirituelles que le livre véhicule, de redécouvrir par là le sens de la communication avec les autres et d'un meilleur équilibre dans la vie collective.

La sociologie des bibliothèques: programme et moyens

Par *Jean-Charles Giroud*, Bibliothèque publique et universitaire, Genève

Etudier les bibliothèques d'un point de vue sociologique est une nécessité de plus en plus pressante. Cette approche peut s'appuyer sur deux faisceaux de données qui existent déjà: la sociologie de la connaissance et les sciences de la culture. Ces deux domaines montrent que trois facteurs principaux agissent sur des faits sociaux tels que les bibliothèques: l'idéologie (au sens